

paris 2^e

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



p.7

tout savoir
**Avec ou sans
voiture? À vous
de choisir...**

numéro 54 • novembre-décembre 2010

4&5 Le droit de vote pour les habitants extracommunautaires | La semaine de réduction des déchets | Donner à Bibliothèques sans frontières • 6 Les initiatives des Conseils de quartier • 10 Carole Baron Créatrice de l'Amap du 2^e



L'Acousmonium
des Concerts Motus
des 4 saisons.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

La culture, en bas de chez vous

Vous ne le saviez pas? Aller au cinéma, au concert ou à des expositions, assister à des conférences, dans le 2^e, c'est gratuit! Et c'est tout près de chez vous!

Dans la rue, en mairie, salle Jean Dame... la municipalité multiplie les initiatives pour mettre la culture à la portée de tous avec des offres variées et gratuites. Pour en profiter, suivez le guide! Le cinéma, c'est l'affaire de L'Autre Écran: animé par l'association Toile Étoiles, votre cinéma de quartier entame sa 5^e saison avec une program-

mation de courts et moyens métrages d'œuvres à l'écart des circuits commerciaux.

En mairie, expositions, concerts et conférences se succèdent. Entre autres: un concert exceptionnel d'Otavio Henrique Soares Brandao (19/11), le premier concert classique d'Alternance (22/11), deux représentations du Théâtre de Cristal (3 et 5/11), une rétrospective du

peintre Claude Gérard (du 2 au 26/11), une expo des Amis de la Santé (du 6 au 10/12), le début de la 9^e Saison de lecture avec La Scène du Balcon. Sans oublier, bien sûr, le Bal des Conseils de quartiers (27/11) et la visite de la mairie, décorée dès le 20 décembre par un collectif d'artistes à l'occasion des Vœux du maire (13/01). Alors... on sort?

+ d'infos

- : Dans ces pages
- : et, bien sûr, sur le
- : site de la mairie:
- : www.mairie2.
- : paris.fr





EN FÊTE
Soleil et musique ont été au rendez-vous du vide-grenier de la Mairie, qui accueillait aussi pour la deuxième année le Forum des associations du 2^e arrondissement.

SOLIDARITÉ
En affichant sur la façade de la mairie les portraits des deux journalistes otages en Afghanistan depuis presque un an, Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière, la Mairie du 2^e affirme aussi sa solidarité avec tous les otages du monde entier.



ENFIN !
Pour le plus grand bonheur des personnes âgées ou à mobilité réduite, un ascenseur tout neuf et opérationnel équipe enfin la mairie du 2^e. Cerise sur le gâteau, une œuvre d'art, visible à travers la cloison vitrée, égaye le mur intérieur sur toute sa hauteur.



EN FLEURS
Durant deux semaines en octobre, la mairie et sa cour ont été envahies pacifiquement par les Indiens Kichwa de Sarayaku (Équateur), et les 40 artistes qui les soutiennent dans leur lutte pour la sauvegarde de leur territoire. Superbe !



MÉMOIRE
Le 3 septembre, Jacques Boutault a dévoilé la plaque en mémoire des ouvriers du *Figaro* assassinés par le Nazis ou morts en déportation, réinstallée à sa place initiale à l'initiative de la SIRLO et de la CGT du livre. Le maire était accompagné de Catherine Vieu-Charier, adjointe au maire de Paris, et de Martine Billard, députée.

PLACE !
À l'occasion du Park(ing) Day, les 18 et 19 septembre, plusieurs places de stationnement ont été « libérées » des voitures par des collectifs d'artistes.



Terrasses en débat

La Ville de Paris a récemment lancé une procédure pour revoir le règlement d'installation des terrasses et étalages sur l'espace public. J'ai souhaité pour ma part mettre ce projet en débat auprès des habitants et des commerçants du 2^e arrondissement : une réunion publique s'est tenue à cet effet le 4 octobre dernier en mairie.



Un débat riche et varié a abouti à formuler toute une série de propositions destinées à améliorer le projet présenté par la Ville. Par exemple : ne pas autoriser les terrasses et étals sur les trottoirs trop étroits ; respecter impérativement une largeur de 1,60 m pour le passage des piétons ; interdire les dispositifs de chauffage au gaz et électriques, très énergivores ; fermer les terrasses après 22 h 00 ; autoriser les contre-terrasses uniquement à la place du stationnement automobile, etc.

J'ai adressé une lettre à Lyne Cohen-Solal, adjointe au maire de Paris chargée de ces questions (lettre en ligne sur notre site www.mairie2.paris.fr, rubrique « Communications du maire », sous l'onglet « Vie citoyenne »), pour lui faire part de mes propositions, issues de la concertation. Toutes ne pourront peut-être pas être retenues. Mais j'aurai à cœur de les faire aboutir.

Car, au cours de cette réunion, les habitants ont déploré les nuisances importantes pour eux, dues à l'encombrement des trottoirs et au bruit, sur leur qualité de vie et leur sommeil. Tout en admettant que la présence de terrasses est nécessaire à l'animation et à la convivialité de la rue. De leur côté, certains commerçants ont reconnu mésestimer la « souffrance » parfois subie par les riverains, et assuré vouloir faire un effort.

Un exercice de démocratie participative utile, donc. Surtout s'il se traduit par une mise en œuvre réglementaire. Et si l'État modifie la législation pour que les amendes aux récalcitrants (aujourd'hui de 35 euros) deviennent réellement dissuasives. À suivre...

Bien sincèrement,

Jacques Boutault,
maire du 2^e arrondissement de Paris

La question au maire

Interpellé par une campagne récente, j'aimerais savoir comment il est possible de faire installer dans mon immeuble un bac à compost.
M. D.R., quartier Vivienne-Gaillon.

« Pour le moment à l'étude sur une centaine d'immeubles, l'installation d'un bac à compost commun nécessite une cour intérieure avec un espace de pleine terre. Une autre solution consiste à installer dans sa cuisine un lombricomposteur : un cube d'une quarantaine de centimètres de côté comportant à l'intérieur un étage avec des vers de terre. Ce dispositif ne dégage aucune odeur, ne demande pas d'entretien et fournit un excellent compost pour les plantes tout en évitant d'emplier sa poubelle de déchets alimentaires d'origine végétale. »

Vendredi 5 novembre

**Mois extraordinaire:
le Théâtre de Cristal**
Salle Jean Dame, à 19h30

Du 9 nov. au 10 déc.

Expo: les berges de Seine
Réunion publique: 18 novembre
En mairie

Mercredi 10 novembre

**Commémoration
de l'armistice de 1918**
En mairie, à 14h30

Samedis 13 nov. et 11 déc.

Circul'livre
Angle rues Montorgueil et
Bachaumont, 10h00-12h00

Vendredi 19 novembre

**Mois extraordinaire:
projection de Vie publique**
Film de Louis-Albert Serrut,
suivi d'un débat
Salle Jean Dame, à 19h30

Vendredi 19 novembre

**Concert exceptionnel
de maître Otavio Henrique
Soares Brandao, pianiste**
En mairie, à 20h00

Lundi 22 novembre

**Concert Ensemble
Alternance**
Gérard Pesson, compositeur
En mairie, à 20h00

Mardi 30 novembre

Bal des aînés
En mairie, 14h00-17h00

Judi 2 décembre

Conseil d'arrondissement
En mairie, à 19h00

Du 5 au 10 décembre

Choiseul en fête
Rue de Choiseul

Du 6 au 10 décembre

**Exposition:
les Amis de la Santé**
En mairie

Judi 9 décembre

Concert Cultura Mondiale
Trio harpe, violon et guitare
En mairie, à 19h00

Samedi 11 décembre

**Festival: découverte
du chant diphonique**
En mairie, de 14h00 à 19h00
Songe de l'Altaï
Salle Jean Dame, 18h00-22h30

L'Autre Écran

Vendredi 12, jeudi 25
et mardi 30 novembre,
vendredi 10 et jeudi
16 décembre.

DÉMOCRATIE LOCALE

L'égalité est dans les urnes

Concordance de temps
et d'action: alors que
la traditionnelle Votation
citoyenne se prépare,
le Conseil des citoyens
extracommunautaires
des 2^e, 3^e et 4^e arrondis-
sements vient d'être créé.

Être citoyen, c'est pouvoir contri-
buer à la vie de la Cité. Or, Paris
compte 215000 habitants étrangers
originaires d'un pays n'appartenant
pas à l'Union européenne, dont
environ 17000 résidant dans les 2^e, 3^e
et 4^e arrondissements.

Dans l'attente d'une réforme constitu-
tionnelle en faveur du droit de vote des
étrangers aux élections locales (reven-
dication justement portée par la Vota-
tion citoyenne qui se déroule du 1^{er} au
5 décembre), les Conseils des citoyens
parisiens extracommunautaires, créés
par délibérations des Conseils d'ar-
rondissement, doivent permettre aux



Parisiens étrangers de trouver leur
place dans les instances de démocratie
locale.

Ces derniers auront ainsi la possibilité
d'exprimer leurs opinions et leurs avis
sur les projets municipaux, au plus
proche des réalités vécues sur le terrain
selon les spécificités et les projets des
arrondissements.

> **Conseil des citoyens extra-
communautaire:** renseignement en
Mairie au 01 53 29 75 24.

SEMAINE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Mais pourquoi?...



Pourquoi jette-t-on
tous les ans 40 kg
de déchets de cuisine par personne, alors
qu'il est si simple d'en faire du compost?...
Pourquoi consommer 365 bouteilles par an,
alors que l'on peut utiliser une carafe et
un robinet?... Pourquoi choisit-on – ou est-on
obligé – de jeter un appareil en panne
alors qu'une seule pièce est à changer?...
La Semaine européenne de réduction des
déchets (du 20 au 28 novembre) nous invite
à nous poser ces questions afin que chacun,
à son échelle, puisse réduire effectivement

la quantité de déchets qu'il produit au quotidien. Dans le 2^e, à cette occasion,
une « cuisine mobile » fera le tour des classes et des écoles, pour sensibiliser
les enfants aux bons gestes domestiques quotidiens.

CONSEILS DE QUARTIER

Une rentrée studieuse

En marge du renouvellement d'une partie de leurs membres, les Conseils de quartier du 2^e ont continué leurs travaux.



MONTORGUEIL-SAINT-DENIS

Appel à candidature pour circuler-livres. • Vote d'un budget pour l'achat de matériel électroménager pour la crèche parentale et pour le bal de la Bourse. • Vote de l'achat de deux panneaux destinés aux infos des Conseils de quartier et de tables pour circuler-livres. • La Mairie a fourni des précisions sur les panneaux de circulation dans le quartier Montorgueil. • Un point a été fait sur l'aménagement des Halles et, notamment, sur le devenir de la place René Cassin.

Prochaine séance, jeudi 9 décembre à 20h30, centre Cerise.

.....
> Retrouvez l'actualité des Conseils de quartier

sur www.mairie2.paris.fr
 ou sur <http://blog.cdq2.fr>

Contact en mairie: 01 53 29 75 26
alin.popescu@paris.fr



VIVIENNE-GAILLON

Une place importante a été consacrée au vide-grenier du mois de septembre: les discussions ont porté, notamment, sur la présence des personnes hors arrondissement et sur l'organisation à prévoir pour la prochaine édition. • Vote d'un budget pour l'organisation du bal de la Bourse 2010. • Annonce d'une réunion sur la nouvelle réglementation des terrasses en mairie d'arrondissement le 4 octobre 2010. • Précisions par l'un de ses animateurs sur l'organisation de la journée Park(ing) Day qui a eu lieu dans l'arrondissement (avec pour but une interrogation sur la place de la voiture dans la ville). Le problème du stationnement des deux roues dans le quartier a été également évoqué.

Prochaine séance, lundi 8 novembre à 20h00, mairie du 2^e.



SENTIER-BONNE NOUVELLE

Après un bilan de la rentrée scolaire, point sur l'état d'avancement des travaux de la crèche parentale, dont l'ouverture est désormais prévue en avril 2011. • Vote des participations financières pour le bal des Conseils de quartier et pour un projet d'exposition-photos. • Un projet de chorale a été exposé au Conseil. • Les problèmes de sécurité posés par l'état de certaines vitrines en pied d'immeubles ont été soulevés. • Des détails ont été apportés sur l'installation d'un espace de glisse rue Léon Cladel. • Intervention en fin de séance sur la présence croissante de prostituées dans des halls d'immeubles, notamment dans la rue d'Aboukir.

Prochaine séance, le mercredi 24 novembre à 20h00, école Beaugard.

DE NOUVEAUX MOYENS POUR LES CONSEILS DE QUARTIER RENOUEVÉS !

Conformément à leur Charte de fonctionnement, les Conseils de quartier viennent de renouveler une partie de leurs membres. De nouveaux – et nouvelles – conseillers ont été désignés par tirage au sort lors du Conseil d'arrondissement du 7 octobre 2010. Véritables agoras citoyennes ouvertes à tous, les Conseils de quartier se saisissent des problématiques locales et relayent les préoccupations des habitants et des personnes tra-

vallant dans le quartier. Pour assurer ces missions, les Conseils du 2^e voient une nouvelle fois leurs moyens renforcés: dès cet automne, ils pourront expérimenter en avant-première une plate-forme collaborative entièrement dédiée à leurs activités. Avec l'installation prochaine de nouveaux panneaux d'information à leur usage, les Conseils de quartier du 2^e bénéficient toujours d'une longueur d'avance.



Avec ou sans voitures ?

À vous de choisir...

Imaginez une ville sans voitures... Plus de moteurs vrombissants. Plus d'air vicié par les gaz d'échappement. Plus d'embouteillages avec insultes et klaxons bloqués à 120 décibels. À Paris, encore plus qu'ailleurs, c'est possible... et c'est à nous de choisir!

Le règne de l'automobile personnelle est loin d'être éternel: cela ne fait que deux générations que ce moyen de transport s'est développé. Et ses jours sont comptés: faute de matières premières, particulièrement de pétrole, le « tout voiture » est inévitablement destiné à rejoindre sa voie de garage. Alors autant apprendre à se passer au plus vite de cette machine à polluer nos poumons et nos oreilles...

Et si on... ralentissait?

Comment se passer d'auto? En ralentissant! À l'instar du « Città

Slow » (« Villes lentes »). Ce mouvement, né en Italie à la fin des années 1990, regroupe un réseau mondial de villes engagées à ralentir le rythme de vie de leurs citoyens. Parmi les points à respecter pour être labellisé: la réduction de la circulation automobile, le développement des transports en communs et autres moyens de locomotion non polluants, la multiplication des zones piétonnes ainsi que des commerces de proximité.

Dans *Éloge de la lenteur* du journaliste Carl Honoré, un habitant de Bra (Piémont), témoigne ainsi: « *L'existence ne se résume plus à*

monter dans sa voiture, aller travailler puis se hâter de rentrer chez soi (...) Le point crucial est que vous ne vivez plus dans l'obsession du temps ». À méditer! Car l'enjeu est de taille: le secteur des transports représente, en France, la première source d'émissions de gaz à effet de serre, à l'origine du dérèglement climatique.

La circulation automobile est aussi la cause principale de la dégradation de la qualité de l'air dans les grandes agglomérations. Conséquence: sur la majeure partie du territoire, la population est exposée à des taux de pollution qui dépassent les seuils de qualité et ●●●

circuler intelligent

tout savoir :



Depuis quelques années, la place dévolue à la voiture diminue au profit des modes de circulation douce.

« Lutter contre la pollution atmosphérique et contre le bruit pour améliorer la qualité de vie en ville. »

- les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La Semaine de la mobilité, organisée du 16 au 22 septembre, a été l'occasion de souligner cet enjeu. Sept jours pour « favoriser la prise de conscience collective de la nécessité d'agir contre les nuisances générées par la croissance du trafic motorisé en milieu urbain », sept jours pour « lutter contre la pollution atmosphérique et contre le bruit pour améliorer la qualité de vie en ville ».

Circuler autrement

Ce défi, le 2^e, situé au cœur de Paris et bien desservi par les transports en commun, tente de le relever à son échelle. Parmi les réalisations de l'équipe municipale mises en œuvre depuis 2001 pour inciter les habitants à se passer de voiture: l'extension de la zone piétonne du quartier Montorgueil-Saint-Denis. Il s'agit de partager l'espace public entre ses différents utilisateurs. Dans cette optique, trois axes ont été retenus: diminuer la circulation des véhicules et des deux-roues motorisés, et mieux organiser leur stationnement (tarif résidentiel pour voiture

et scooter dans les parkings concédés souterrains du 2^e); encourager les déplacements à bicyclette; faciliter les livraisons afin de soutenir l'activité économique du quartier riche en commerces de proximité. Dans le même esprit, l'opération « Paris respire » permet aux promeneurs, cyclistes et rollers de se réapproprier l'espace urbain dans le Sentier durant les week-ends et jours fériés, lorsque les voies sont fermées aux voitures.

Autre mesure, expérimentée dès 2004 dans Montorgueil-Saint-Denis, à l'initiative des élus Verts du 2^e, et aujourd'hui élargie à toutes les « zones 30 » des villes de France: les rues à double sens cyclable qui offrent aux cyclistes une circulation plus fluide et qui permettent de raccourcir les trajets. De même, toujours pour donner davantage de place aux vélos, de nombreuses pistes cyclables et des emplacements de stationnement

En chiffres

Les déplacements sans voiture à Paris intra-muros.

DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS EN COMMUN

511 millions de voyages en métro, RER A et B (RATP),

102,4 millions de voyages en bus et tramway,

185 millions de voyages en Transilien SNCF (RER A, B, C, D, E et train).

TRAJETS EN VÉLOS

17,6 millions dont **5,6 millions** en Vélib'.

Source: Observatoire des déplacements à Paris.

réservés ont été aménagés sur le 2^e, sans parler des 20 stations Vélib' de l'arrondissement. Plus insolite, la société Cyclobulle, installée dans le 2^e, propose un moyen de transport pratique, rapide et écologique. Son tricycle moderne, doté d'une assistance électrique, est conduit par un chauffeur (tel un taxi) et peut convoyer deux passagers sur Paris!. De même, de plus en plus

UN PARK(ING) DAY POUR VERDIR LE BITUME

L'espace d'un week-end, les 18 et 19 septembre, les places de stationnement ont, littéralement, fleuri dans le 2^e! Une quinzaine d'emplacements se sont en effet métamorphosés en espaces verts. Partant du constat que « plus de 70 % de l'espace urbain de la plupart des villes est dédié aux véhicules privés, alors que seule une petite portion est allouée à des espaces publics pour l'homme », le collectif californien Rebar, qui mêle activisme et art, a inventé en 2005 le Park(ing) Day. Le temps pour les piétons de se réapproprier l'espace bétonné d'une place de parking en créant une installation artistique éphémère. Comme un jardin, une terrasse ou un potager...



2 questions à



Jean-Paul Maurel,
adjoint au maire du 2^e,
chargé des Transports.

Que pensez-vous de la place accordée à la voiture en ville ?

Jusqu'à présent, on a choisi d'adapter la ville à la voiture. Désormais, il est nécessaire de faire l'exact opposé en diminuant la place des véhicules motorisés. En d'autres termes, il faut changer les mentalités favorables au « tout voiture ». Je précise que nous ne menons pas cette politique pour pénaliser les automobilistes. D'ailleurs, contrairement aux idées reçues, 55 % des Parisiens – soit la majorité – n'ont pas de voiture. Cette statistique s'élève même à 78 % dans le 2^e. Et ceux qui en possèdent une ont souvent des revenus élevés : ce n'est donc pas non plus, comme on nous l'a reproché, une politique menée à l'encontre des ménages au faible pouvoir d'achat.

Pourquoi est-il si important de diminuer cette place de la voiture ?

Pour une question de santé publique. Les chiffres d'Airparif, ce réseau chargé de surveiller la qualité de l'air en Île-de-France sont souvent alarmants. Dans le centre de Paris, on observe régulièrement des pics de pollution de l'air au dioxyde d'azote dû au trafic routier. Ça ne peut plus durer alors qu'en plein centre-ville nous avons une offre très riche en transports en commun via le métro ou le bus. On n'est jamais obligé de faire plus de 200 mètres à pied. Sans compter les Vélib'. Et puis rappelons que la marche ou la bicyclette sont excellentes pour la santé !

de livraisons de colis ou de courses se font, dans le centre, grâce à des moyens de locomotion doux.

Enfin, si du côté des transports collectifs, des progrès restent à faire (extension des heures de service et des offres Noctilien et accès facilité pour poussettes et fauteuils roulants) l'aménagement des couloirs de bus en sites propres entraîne une hausse de la vitesse moyenne des bus de 10 à 13 km/h.

La voiture... quand même ?

Parce qu'il est légitime de vouloir disposer d'une voiture, l'équipe municipale du 2^e a procédé à des aménagements afin de permettre aux habitants de se garer plus facilement tout en encourageant les visiteurs à emprunter un autre moyen de transport pour venir dans le centre saturé. À noter : pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent se passer de voiture, le 2^e, avec plus de 4 % des emplacements destinés aux personnes handicapées, est l'arrondissement le mieux loti de Paris en stationnements réservés GIC-GIG². Et à chaque requalification de rues, de nouvelles places sont créées.

Et pourquoi ne pas se tourner vers l'auto-partage de voitures que propose, par exemple, la société Caisse-

Commune³ ? Ou bien encore choisir voitures, scooters et vélos électriques avec le déploiement de bornes de recharge dans Paris et une prime à l'achat proposée par la Ville pour les deux-roues. Si leur bilan carbone total (fabrication, utilisation, recyclage) est similaire à celui des véhicules à moteur à explo-



sions, leur utilisation épargne, à court terme, les oreilles et les poumons des citoyens. Mieux vaut se dire qu'après tout, vivre sans voiture dans le centre de Paris, c'est surtout une question d'habitude et que, financièrement, on s'y retrouve aussi largement !

1. Cyclobulle : 78, rue de Cléry – 2^e

www.cyclobulle.com

2. GIG : grand invalide de guerre ; GIC : grand invalide civil.

3. Caisse-Commune :

www.caisse-commune.com



La ville, à vivre sans voiture...



De la fourche à la fourchette

« Rouge tomate », tel est le nom de l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) fondée, dans le 2^e, par **Carole Baron**.

« **J**e suis une super-citadine, je ne connais rien à l'agriculture ! », s'exclame en souriant Carole Baron. Ce qui n'a pas empêché cette habitante du 2^e de faire preuve de curiosité en fondant, au printemps, la première Association pour le maintien d'une agriculture paysanne de l'arrondissement. Une Amap qu'elle a joliment intitulée « Rouge tomate ». Objectif : créer un lien direct entre paysans et consommateurs. Et ce, afin d'en finir avec les intermédiaires, notamment les distributeurs, qui se « sucent » sur le dos du producteur et lui imposent un prix très éloigné du coût de la production.

Un panier bien rempli

Tous les mercredis, la trentaine d'Amapiens du 2^e – dont certains s'y connaissent, eux, en agriculture ! – se donne rendez-vous entre 18h30 et 20h00 au centre socioculturel Cerise. Là, ils retrouvent Loïc Boulanger, un maraîcher propriétaire d'une ferme de vingt hectares près de Beauvais. Ensemble, ils déchargent sa camionnette, entreposent les caquettes, trient les légumes et les pèsent. Au menu du panier bio en ce mercredi 6 octobre : 1 kg de

pommes de terre, 1 kg de potimarrons, 750 g de courges, 1 botte de carottes, 1 de radis, 2 salades, 2 poivrons, 1 pastèque de 1 kg et du persil... le tout pour 15 euros !

Des têtes et des estomacs satisfaits !

À écouter Carole Baron, les avantages de ce système sont nombreux : « Le paysan étant payé à l'avance sur une année, cela lui permet de limiter les risques dus, par exemple, aux aléas climatiques : sécheresse ou gel. Et de bénéficier d'une visibilité budgétaire sur 12 mois, ce qui est intéressant s'il veut salarier une personne ou investir dans du matériel agricole. D'ailleurs, Loïc rédige une gazette mensuelle afin de nous tenir au courant de la vie dans sa ferme de Marconville. Par ailleurs, toute sa production est achetée à un prix équitable ».

Même discours enthousiaste côté consommateurs : « Les légumes que

Carole Baron et Loïc Boulanger à la pesée.

nous achetons sont tout frais, il n'y a pas eu de congélation. Nous savons d'où ils viennent et comment ils ont été cultivés : c'est une production locale, il y a donc moins d'émissions de gaz à effet de serre dues au transport. Et la culture étant biologique, l'environnement est respecté ».

Sans oublier l'ouverture de leur champ d'horizon et le sentiment d'être un peu plus relié à la nature. Carole Baron garde ainsi un souvenir très instructif de sa première visite à la ferme du maraîcher : « C'était la première fois que je voyais des fleurs d'aubergine. J'ai aussi découvert qu'une récolte de poireaux pouvait être massacrée par le passage de sangliers. Et que la tétragone n'était pas une figure géométrique mais un épinard d'été ! »

> En savoir plus :

Rejoindre l'Amap « Rouge tomate » (une dizaine de places sont encore disponibles) :

contact@rougetomate.org

<http://blog.rougetomate.org>

LES VERTS **Places de stationnement: pour les riverains d'abord!**

Certains habitants et des membres des Conseils de quartiers du 2^e arrondissement avaient suggéré que les emplacements de livraison, inoccupés la nuit, puissent servir de stationnement résidentiel entre 20h00 et 7h00. Suite à un vœu que le groupe des Verts avait soutenu au Conseil de Paris, une expérimentation dans ce sens a été menée dans les 3^e et 17^e arrondissements. Un an plus tard, on nous affirme que, l'expérimentation ayant été positive, elle pouvait être étendue à toute la ville. Problème : ces emplacements « mutualisés » sont ouverts à tous les visiteurs ! Dans notre arrondissement, particulièrement dans le Sentier, où les places de livraison sont très nombreuses, à proximité des Grands boulevards, des théâtres, des restaurants, des lieux de nuit, cette mesure va en effet amener à nouveau un flot de circulation nocturne important. Et rendre impossible l'utilisation par les riverains de ces places « mutualisées ». Avec les habitants, le groupe des Verts du 2^e demande donc que ces places soient exclusivement réservées aux riverains.

Le groupe des élu(e)s Verts.

PS **Pour une mutualisation des places de stationnement**

En expérimentation depuis un an dans deux arrondissements, la possibilité de stationner sur les places de livraison la nuit sera généralisée à l'ensemble de la capitale le 1^{er} décembre 2010. Inscrite dans le programme de mandature de Bertrand Delanoë, cette mesure permettra aux automobilistes de se garer de 20h00 jusqu'à 7h00, ainsi que le dimanche et les jours fériés sur 7 000 zones jusqu'à présent réservées aux livraisons. L'extension de cette mesure fait suite au succès de l'expérimentation et vise une meilleure mutualisation des places de stationnement en lien avec le plan d'accessibilité de la capitale. Pour assurer une gestion efficace entre tous les acteurs concernés, une charte de bonne conduite a été élaborée par l'ensemble des acteurs concernés afin de garantir un partage harmonieux de ces nouveaux espaces à la disposition des Parisien-ne-s. Avec cette mesure, les socialistes donnent une nouvelle illustration concrète de ce que peut être un espace public mieux partagé, plus harmonieux et accessible à tous.

S. Wiewiorka, P. Schapira, M. des Gayets, R. Bernard, F. Ribard et L. Bureau
www.elusps-paris2.net – contact@elusps-paris2.net

PC **La jeunesse manipulée?**

À droite, les commentaires ont été nombreux sur l'entrée des jeunes dans le mouvement sur les retraites. Les jeunes ne seraient pas concernés par la réforme. Ils seraient « manipulés ». Ces remarques témoignent d'une méconnaissance et d'un mépris profonds pour la jeunesse. Notre expérience d'élus, de militants ou simplement de parents nous l'a appris : les jeunes ne participent volontairement à une activité, quelle qu'elle soit, que s'ils se sentent directement concernés. Et c'est le cas. Avec un taux de chômage qui atteint les 25 % à Paris et une entrée de plus en plus tardive dans la vie professionnelle, ils ont appréhendé la retraite de la manière la plus pertinente qui soit : via la question de l'emploi. Car le chômage et le faible niveau des salaires sont les causes principales des difficultés de financement de la protection sociale. Les jeunes ne sont ni des idiots, ni des voyous. Il se pourrait même que dans les années à venir, ils soient les moteurs du changement, face aux injustices du système capitaliste.

Anne Sabourin, conseillère du 2^e arrondissement – anne.sabourin@paris.fr

UMP **Rien ne va plus dans le 2^e. Inauguration, à la mairie, d'un ascenseur nucléaire!**

Faut-il qu'il n'y ait décidément plus rien de très intéressant à inaugurer dans le 2^e arrondissement pour que le maire nous convie à l'inauguration de l'ascenseur de la mairie ! Eh oui, l'absence totale de projets depuis le début de la nouvelle mandature et la panne sèche en matière de nouveaux équipements publics pour améliorer la vie de nos concitoyens, ont littéralement poussé Jacques Boutault à improviser une inauguration pour... le nouvel élévateur de la mairie d'arrondissement ! Pourtant, cet équipement n'est en réalité qu'une simple rénovation de l'existant et n'a même pas la particularité « écologique » à laquelle le maire du 2^e nous avait habitués. Non, cet ascenseur ne fonctionnera ni à la force des bras, ni grâce à l'énergie de la dynamo d'un vélo qui serait placé à l'intérieur, pas plus qu'à l'énergie solaire. Depuis qu'il a l'ambition de remplacer un jour l'actuel maire de Paris, Jacques Boutault est devenu « raisonnable » : son ascenseur fonctionnera, tout simplement, avec de l'électricité... à 80 % nucléaire !

Christophe Lekieffre – 06609533 17 ou lekieffre.christophe@free.fr

SAMEDI 27 NOVEMBRE

Les conseils de quartier du 2^e vous invitent

de **17h00**
à **2h00**

GRAND BAL DE QUARTIER à la BOURSE

Au palais Brongniart
9^e édition

**Animations
Enfants
de 17h00
à 20h00**

On peut y dîner
Entrée libre et gratuite
Vestiaire obligatoire à 1€



Tea & Co.